

Manuel D'Utilisation

Félicitations

Félicitations pour l'achat de votre système de démarrage à distance et démarrage à distance et télédéverrouillage à la fine pointe de la technologie. La lecture de ce guide d'utilisation avant l'utilisation de votre système vous aidera à optimiser son utilisation et ses diverses fonctionnalités. Si vous avez des questions supplémentaires, veuillez consulter votre détaillant Prostart/MD autorisé ou communiquez avec nous au **1 800 361-7271**.

Information supplémentaire

Seulement les commandes et fonctionnalités de base, et les informations essentielles sont abordées dans ce guide compact. Votre produit possède des fonctionnalités avancées qui ne sont pas abordées ici. Veuillez consulter la version complète en ligne au www.prostartsystems.com/Support/Guides.aspx. La plupart des chapitres dans ce guide contiennent également des informations supplémentaires que l'on peut retrouver dans la version complète en ligne.

Information importante

Règlementation gouvernementale et consignes de sécurité



Lire les sections *Réglementation gouvernementale et Avertissement! Sécurité d'abord* de ce manuel avant de faire fonctionner ce système.

Avertissement! Le non-respect de ces informations peut entraîner la mort, des blessures ou des dommages matériels et peut également découler de l'utilisation illégale du système au-delà de son usage prévu.

Votre garantie

Votre système est livré avec une garantie. Les conditions de la garantie sont décrites à la fin de ce guide. Assurez-vous de recevoir la preuve d'achat auprès de votre revendeur indiquant que le produit a été installé par un détaillant Prostart^{MD} autorisé.

Télécommandes de remplacement

Veillez consulter votre revendeur autorisé pour commander des télécommandes supplémentaires. Les numéros de pièce des télécommandes se trouvent à l'arrière de l'appareil.



Télécommande bidirectionnelle

Tout au long de ce guide, vous trouverez des références aux communications bidirectionnelles et/ou aux confirmations de commandes à l'aide d'une télécommande bidirectionnelle. Ces références s'appliquent toutefois seulement à votre système si celui-ci est équipé d'une télécommande bidirectionnelle. Par exemple, sous l'option « Verrouillage » dans la section « Commandes de base », le guide indique « ... Le voyant de verrouillage s'allume et une tonalité de confirmation se fait entendre. » De telles références s'appliquent seulement dans le cas d'une télécommande bidirectionnelle. Si vous désirez vous procurer de ce type de télécommande, veuillez consulter votre détaillant autorisé. Les pièces et la main d'œuvre peuvent occasionner des frais additionnels.

Contenu

Information télécommande	1
Centre de contrôle.....	1
Utilisation de votre système	2
Commande du système.....	2
Exécution des commandes	2
Tableau de commande à distance.....	3
Conditions d'alertes	3
Commandes de base (accès direct)	4
Verrouillage	4
Déverrouillage.....	4
Téledémarrage*	4
AUX/ Coffre	5
Configuration de la télécommande.....	5
Renseignements sur la pile.....	6
Élimination de la pile	6
Réglementations gouvernementales	6
Avertissement! La sécurité d'abord	8
Installation	8
Capacité de démarrage à distance.....	8
Véhicules à transmission manuelle	9
Interférence.....	11
Mise à niveau	11
Résistance à la chaleur et à l'eau.....	11
Garantie restreinte pour la durée de vie du produit	12

Information télécommande

Fonction	Description
Antenne interne	Utilisé pour transmettre et recevoir* l'information.
Bouton de commande (4) 	Utilisés pour le verrouillage, le déverrouillage, le canal auxiliaire et les commandes de démarrage à distance.
Bouton de fonction 	Permet d'accéder aux niveaux de fonction pour les commandes, les menus de configuration pour la programmation et la sélection d'automobile, et pour demander des rapports.
Voyants DEL de confirmation**	Chaque bouton possède un voyant correspondant qui est actif durant l'opération en question. Ces voyants sont libellés respectivement comme : voyant de verrouillage, voyant de déverrouillage, voyant de télédémarrage et voyant d'auxiliaire.

* La communication bidirectionnelle ne s'applique qu'à la télécommande DEL ProStart^{MD}.

** Les voyants DEL de confirmation ne s'appliquent qu'à la télécommande DEL ProStart^{MD}.

Centre de contrôle

Le centre de contrôle est généralement situé sur la partie supérieure du

pare-brise. Il est constitué de :

- L'antenne de système dans le véhicule.
- Le voyant d'état en tant qu'indicateur visuel de l'état du système.
- Le bouton de contrôle pour placer le système en mode Valet* et pour exécuter la fonction de contournement d'urgence.

* Consulter dans le guide en ligne.

Utilisation de votre système

Commande du système

Les commandes, de base ou avancées, sont utilisées pour activer les fonctionnalités du système et sont effectués en appuyant sur un des boutons de commande. Les commandes de base contrôlent les fonctionnalités de démarrage à distance et de sécurité les plus couramment utilisées tandis que les commandes avancées contrôlent les fonctionnalités plus spécialisées.


Les confirmations de commandes de base ou avancées sont indiquées

d'abord par un coup de klaxon* et les clignotements des feux de stationnement. Une description de chaque fonction de confirmation se trouve dans les sections de commande de base.

Exécution des commandes




Exécutez les commandes de base en appuyant sur un bouton de commande. Exécutez les commandes avancées en accédant d'abord aux niveaux 1–4 en utilisant le bouton **f** et ensuite en appuyant sur le bouton de commande tout en étant à l'intérieur d'un niveau.

Exemple de commande avancée : verrouillage silencieux

1. Appuyez sur le bouton **f** une fois pour accéder à la fonction de niveau 1. Le voyant de transmission clignote une seule fois pendant 3 secondes.
2. Appuyez sur le bouton  alors que le voyant de transmission clignote toujours afin d'exécuter la commande de verrouillage silencieux.
3. Le système verrouillera les portes et fera clignoter les feux de stationnement sans coup de klaxon.*

* La caractéristique facultative de cornement de klaxon doit être reliée.

Tableau de commande à distance

	Commandes de base	Commandes avancées			
Niveau Bouton	Accès direct	f x 1	f x 2	f x 3	f x 4
	Verrouillage (Panique)	Verrouillage silencieux			
	Déverrouillage	Déverrouillage silencieux	Valet à distance	Recherche de véhicule	
	Démarrage à distance	Réinitialisation de durée	Démarrage minuterie	Démarrage intelligent	Dégivreur
AUX	Aux/Coffre*	AUX 1	AUX 2	AUX 3	AUX 4
f	Niveau avancé, changer de véhicule (3 sec.), entrer au mode de programmation (8s).	Vérification de la température* (bidirectionnel uniquement)	État de verrouillage (bidirectionnel uniquement)	Durée restante (bidirectionnel uniquement)	

* C'est une option. Consulter votre détaillant autorisé pour des détails.

Conditions d'alertes


Si, lorsque vous exécutez une commande, un état particulier ne vous permet pas d'activer la fonction de télé-démarrage*, une tonalité d'échec vous avertit d'une condition anormale.

* Consulter dans le guide en ligne.


Commandes de base (accès direct)

Aucun voyant de confirmation allumé.

Verrouillage


Appuyez sur le bouton , puis relâchez-le. Le klaxon se fait entendre une seule fois et les feux de stationnement clignotent. Le voyant de verrouillage s'allume et une tonalité de confirmation se fait entendre.

Verrouillage et Panique


Appuyez sur le bouton  et maintenez-le enfoncé. Les portes se verrouillent, puis le système active la fonction Panique. La caractéristique du mode panique est facultative et des raccordements optionnels du klaxon sont requis.

Appuyez sur le bouton  ou  pour arrêter l'action.

Déverrouillage

Appuyez sur le bouton , puis relâchez-le. Le klaxon se fait entendre et les feux de stationnement clignotent. Le voyant déverrouillage s'allume et deux tonalités de confirmation se font entendre.

Téledémarrage*

Appuyez sur le bouton , puis relâchez-le. Active (ou si activé, désactive) le démarreur à distance. Le moteur se met en marche ou s'arrête, le cas échéant. Les feux de stationnement clignotent. Le voyant de téledémarrage s'allume accompagné de tonalité. Si un problème de configuration de démarrage à distance empêche le moteur de démarrer, les feux de stationnement clignotent pour indiquer l'échec de démarrage à distance.

AUX/ Coffre

Appuyez sur le bouton **AUX** et maintenez-le enfoncé.

Le voyant AUX s'allume et les tonalités se font entendre. Le coffre s'ouvre (si branché) lorsque le bouton est appuyé pendant 2 secondes.

C'est une option. Consultez votre détaillant autorisé pour des détails.

Configuration de la télécommande

Le fonctionnement des télécommandes DEL et d'accompagnement unidirectionnelle ProStart^{MD} peut être configuré à la préférence de l'utilisateur*.

* Consulter le guide en ligne.

Renseignements sur la pile

La télécommande DEL ProStart^{MD} est alimentée par deux piles (CR-2016) et la télécommande unidirectionnelle par une pile (CR-2032) qui peuvent être achetées chez la plupart des détaillants. Lorsque la pile commence à faiblir, la portée de fonctionnement est réduite.

Élimination de la pile



ProStart^{MD} se soucie de l'environnement. Si vous devez de vous débarrasser de la pile, veuillez le faire en respectant les exigences municipales en matière de recyclage de pile.

Réglementations gouvernementales

Cet appareil est conforme à la Partie 15 des règlements de la FCC. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) Ce périphérique ne doit pas causer d'interférences nuisibles et (2) Ce périphérique doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences pouvant entraîner un fonctionnement indésirable.

Cet équipement a été testé et trouvé conforme aux limites pour un dispositif numérique de classe B, conformément à la Partie 15 des règlements de la FCC. Ces limites visent à protéger convenablement les particuliers contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement génère et peut émettre des fréquences radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions du manuel, peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Toutefois, il n'existe aucune garantie contre des interférences se produisant dans le cadre d'une instal-

lation particulière. Si l'équipement engendre des interférences nuisant à la réception radio ou télévisuelle (ce qui peut être déterminé en le mettant hors tension, puis en le remettant sous tension), vous êtes encouragé à tenter d'y remédier en ayant recours à l'une des mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice.
- Augmenter la séparation entre l'équipement et le récepteur.
- Branchez l'appareil à la prise secteur d'un circuit différent de celui sur lequel il est branché.
- Demandez l'assistance de votre revendeur ou celle d'un technicien radio/TV.

Télécommandes

Pour satisfaire aux exigences de la FCC de conformité à l'exposition RF, cet appareil ne doit être utilisé que dans des situations où il est tenu et utilisé à la main. Ces exigences imposent de maintenir une distance de séparation d'au moins 8 po (20 cm) entre l'appareil et son antenne d'une part, et le corps de l'utilisateur d'autre part, à l'exception de la main et du poignet. Cet appareil a été conçu pour être utilisé à la main, et ses configurations de fonctionnement ne permettent pas les émissions normales s'il se trouve dans une poche ou un étui à proximité du corps.

Centrale de commande

Les exigences de la FCC de conformité à l'exposition RF imposent de maintenir une distance de séparation d'au moins 8 po (20 cm) entre l'appareil et son antenne d'une part, et le corps de l'utilisateur d'autre part, à l'exception de la main et du poignet.

Cet appareil est conforme aux spécifications d'Industrie Canada sur les normes radioélectriques RSS 210. Son utilisation n'est autorisée que sur une base de non-brouillage et de non-protection; en d'autres termes, ce dispositif ne doit pas être utilisé s'il est établi

qu'il provoque des interférences nuisibles aux services autorisés par Industries Canada. En outre, l'utilisateur de cet appareil doit accepter toutes les interférences radio qui peuvent être reçues, même si ce brouillage pourrait affecter le fonctionnement de l'appareil.

AVERTISSEMENT! Veuillez lire les avertissements de sécurité ci-dessous avant de continuer. Une mauvaise utilisation du produit peut être dangereuse ou illégale.

Avertissement! La sécurité d'abord



Veuillez lire les avertissements de sécurité ci-dessous avant de continuer. Une mauvaise utilisation du produit peut être dangereuse ou illégale.

Installation

En raison de la complexité de ce système, l'installation de ce produit ne doit être effectuée que par un détaillant ProStart^{MD} autorisé. Si vous avez des questions, demandez à votre détaillant ou communiquez avec nous au 1 800 361-7271.

Capacité de démarrage à distance

Lorsqu'il est correctement installé, ce système peut démarrer le véhicule via un signal de l'émetteur de la télécommande. Cependant, ne faites jamais fonctionner ce système dans un espace clos ou partiellement clos, espace sans ventilation (comme un garage). Lorsque vous stationnez dans un espace clos ou partiellement clos ou lors d'un entretien du véhicule, le système de démarrage à distance doit être désactivé en utilisant l'interrupteur à bascule déjà

installée. Il incombe à l'utilisateur de manipuler correctement et de conserver hors de portée des enfants tous les émetteurs de la télécommande pour s'assurer que le système ne démarrera pas le véhicule à distance de manière non intentionnelle. L'UTILISATEUR DOIT INSTALLER UN DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE DANS OU PRÈS D'UNE ZONE URBAINE ADJACENTE AU VÉHICULE. TOUTES LES PORTES DES ZONES URBAINES DONNANT ACCÈS À L'ESPACE FERMÉ OU PARTIELLEMENT FERMÉ CONTENANT LE VÉHICULE DOIVENT DEMEURER VERROUILLÉES EN TOUT TEMPS. Ces précautions sont de la seule responsabilité de l'utilisateur.

Véhicules à transmission manuelle

Les démarreurs à distance sur les véhicules transmission manuelle fonctionnent différemment de ceux ayant une transmission automatique parce que vous devez laisser le véhicule au neutre. Vous devez lire cette notice d'utilisation pour vous familiariser avec les procédures appropriées concernant les démarreurs à distance pour transmission manuelle. Si vous avez des questions, demandez à votre détaillant ProStart^{MD} autorisé ou communiquez avec nous au 1 800 361-7271.

Avant le démarrage à distance d'un véhicule à transmission manuelle, assurez-vous de :

- Laisser le véhicule au neutre et être sûr que personne ne se tient debout à l'avant ou derrière le véhicule.
- Ne démarrer à distance que sur une surface plane
- Ayez le frein de stationnement pleinement déployé

AVERTISSEMENT! C'est la responsabilité du propriétaire de s'assurer que le frein de stationnement/d'urgence fonctionne correctement. Ne pas le faire pourrait entraîner des blessures corporelles ou des dommages matériels. Nous recommandons au propriétaire

de faire vérifier le frein de stationnement/urgence à tous les six mois par un mécanicien qualifié.

L'utilisation de ce produit d'une manière contraire à son mode de fonctionnement proposé peut entraîner des dommages matériels, des blessures ou la mort (1) Ne faites jamais démarrer à distance le véhicule si les vitesses sont engagées, et (2) Ne faites jamais démarrer le véhicule à distance avec la clé sur le contact. L'utilisateur doit aussi avoir la fonction de sécurité de point mort du véhicule contrôlé périodiquement, de sorte que le véhicule ne puisse pas démarrer à distance alors que les vitesses sont engagées. Ce test devrait être effectué par une personne autorisée de ProStart^{MD} en conformité avec le Contrôle de sécurité décrit dans le guide d'installation du produit. Si le véhicule démarre avec les vitesses engagées, arrêtez les opérations de démarrage à distance immédiatement et consultez le détaillant ProStart autorisé pour résoudre le problème.

Après l'installation du module de démarrage à distance, contactez votre revendeur agréé pour qu'il teste le module de démarrage à distance en effectuant les vérifications de sécurité tel que décrit dans le guide d'installation du produit. Si le véhicule démarre lors du test du circuit d'arrêt de la sécurité de point mort, l'appareil de démarrage à distance n'a pas été correctement installé. Le module de démarrage à distance doit être enlevé ou l'installateur doit réinstaller le système de démarrage à distance afin que le véhicule ne démarre pas lorsque les vitesses sont engagées. Toutes les installations doivent être activées par un détaillant autorisé ProStart.

LE FONCTIONNEMENT DU MODULE DE DÉMARRAGE À DISTANCE SI LE VÉHICULE DÉMARRE LES VITESSES ENGAGÉES EST CONTRAIRE À SON MODE DE FONCTIONNEMENT PROPOSÉ. FAITES FONCTIONNER LE SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE SOUS CES CONDITIONS POURRAIT EN-

TRAÎNER DES DOMMAGES CORPORELS OU MATÉRIELS. VOUS DEVEZ IMMÉDIATEMENT CESSER D'UTILISER CET APPAREIL ET DEMANDER L'AIDE D'UN DÉTAILLANT AUTORISÉ PROSTART^{MD} POUR RÉPARER OU DÉBRANCHER LE MODULE DE DÉMARRAGE À DISTANCE. DIRECTED NE SERA PAS TENU RESPONSABLE OU NE PAIERA PAS POUR LES COÛTS D'INSTALLATION OU DE RÉINSTALLATION.

Ce produit est destiné pour les véhicules à carburant injecté seulement. L'utilisation de ce produit dans un véhicule à transmission manuelle doit être en stricte conformité avec ce guide.

Ce produit ne doit pas être installé dans un véhicule décapotable avec transmission manuelle. L'installation dans de tel véhicule pourrait poser certains risques.

Interférence

Tous les appareils de radio sont soumis à des interférences susceptibles d'affecter le fonctionnement normal.

Mise à niveau

Toute mise à niveau de ce produit doit être effectuée par un détaillant ProStart autorisé. Ne tentez pas d'effectuer toute modification non autorisée de ce produit.

Résistance à la chaleur et à l'eau

Ce produit n'est pas conçu pour être résistant à la chaleur et à l'eau. Veuillez vous assurer de garder ce produit sec et éloigné de toute source de chaleur. Tout dommage causé par la chaleur ou l'eau annulera la garantie.

Garantie restreinte pour la durée de vie du produit

Démarrateurs à distance :

Directed émet au consommateur acheteur d'origine seulement (non transférable) la garantie que le module de démarrage à distance (boîtier de commande) sera exempt de défauts de matière ou de fabrication, pour aussi longtemps que le consommateur acheteur d'origine possède de façon continue le véhicule sur lequel le module de démarrage à distance a été installé à l'origine. Directed s'engage envers l'acheteur initial, à réparer ou remplacer (selon le choix de Directed) par un dispositif comparable remis en état, tout dispositif Directed (appelé ci-dessous le « dispositif ») à l'exclusion, et sans que ce soit limitatif, des émetteurs de télécommande et des capteurs et accessoires associés, dans le cas où le dispositif présenterait des vices de matériaux ou de fabrication après une utilisation raisonnable pendant la durée de vie du véhicule.

Cette garantie non transférable est automatiquement annulée si : le code de date ou le numéro de série du dispositif est dégradé, manquant ou modifié; le dispositif a été modifié ou utilisé de façon contraire à l'usage prévu; le dispositif a été endommagé par un accident, une utilisation abusive, la négligence, un mauvais entretien, l'installation ou d'autres causes ne résultant pas de vices de matériaux ou de fabrication. La garantie ne couvre pas les dommages au dispositif résultant de l'installation ou de la dépose du dispositif. Directed, à sa seule discrétion, déterminera ce qui constitue des dommages excessifs.

Accessoires :

Directed émet au consommateur acheteur d'origine seulement (non transférable) la garantie qu'elle remplacera toute pièce accessoire Directed pendant une période d'un (1) an suivant la date de l'achat. Un accessoire ne sera remplacé que s'il peut être prouvé que cet accessoire a un défaut de fabrication et si, au moment où il est retourné au lieu de vente, la copie de la preuve d'achat est fournie au détaillant. L'accessoire sera envoyé au détaillant, afin que le consommateur puisse le réclamer dans un délai de quatre (4) semaines.

Cette garantie ne s'appliquera pas si :

1. Le produit a été endommagé, altéré ou modifié de quelque façon que ce soit sans le consentement explicite écrit d'un technicien Directed. Pour les modules de démarrage à distance, ceci comprend l'ouverture ou le retrait du revêtement en plastique du module ou l'ouverture ou le retrait de l'étiquette à code-barres sur le revêtement.
2. Le produit est endommagé à la suite d'un accident, d'un incendie ou d'une inondation, du transport ou de la manutention, d'un mauvais usage, de négligence ou de tout autre événement hors du contrôle de Directed.
3. Le produit a été installé ou réparé par toute personne autre qu'un technicien certifié.
4. Le produit a été installé ou utilisé de façon inappropriée.

Cette garantie ne s'applique pas :

1. Aux piles de la télécommande.
2. À un boîtier de télécommande égratigné ou usé.
3. Aux frais d'installation ou de retrait de tout module de démarrage à distance et accessoire.
4. Aux frais de transport et de manutention engagés lors de l'échange ou du remplacement d'un produit.
5. À tout dommage matériel autre qu'un dommage sur le produit lui-même.
6. Aux filages, voyants DEL, interrupteurs, inverseurs, relais, etc.

LA GARANTIE CI-DESSUS CONSTITUE LA SEULE RESPONSABILITÉ ENGAGÉE PAR DIRECTED EN REGARD DE NOS PRODUITS, ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE. AUCUNE GARANTIE N'EST ÉMISE QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE DU PRODUIT OU À SON ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. AUCUN INDIVIDU, ENTREPRISE OU SOCIÉTÉ N'EST AUTORISÉ À ASSUMER, AU NOM DE DIRECTED, UNE AUTRE RESPONSABILITÉ EN CE QUI CONCERNE LA VENTE OU L'UTILISATION DE NOS PRODUITS. LA RESPONSABILITÉ DE DIRECTED, QU'ELLE DÉCOULE D'UNE ENTENTE, D'UN TORT, D'UNE GARANTIE, D'UNE RESPONSABILITÉ STRICTE OU DE TOUTE AUTRE THÉORIE, N'EXCÈDE PAS LE COÛT DE L'ARTICLE INDIVIDUEL DONT LE DÉFAUT POUR DOMMAGES CONSTITUE LA BASE DE LA

RÉCLAMATION. DIRECTED, SES DISTRIBUTEURS ET LEURS MANDATAIRES N'ASSUMERONT EN AUCUN CAS QUELQUE RESPONSABILITÉ QUE CE SOIT AU TITRE DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS.

Les parties aux présentes conviennent que tout différend concernant le présent document sera soumis au tribunal approprié situé dans la Province de Québec, District de Montréal.

Les parties aux présentes conviennent que le présent document sera régi et interprété selon le droit du Québec. Si l'acheteur est situé dans une province du Canada autre que le Québec toute question concernant la garantie de qualité sera régie et interprétée selon le droit de l'Ontario. Si l'acheteur est situé à l'extérieur du Canada, toute question concernant la garantie de qualité sera régie et interprétée selon la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (« Convention de Vienne »).